



**BRIVES-CHARENSAC
LANTRIAC
ARSAC en VELAY**

Saison 2018/2019

Médailles de BRIVES

**DIMANCHE 2 DECEMBRE 2018
Au gymnase de Corsac de Brives-Charensac**

Contacts : Judo-Club- brivois

Maison pour tous – route de Coubon

43700 Brives-Charensac

judoclubbrivois@gmail.com 07.61.59.95.05

Article 1 : Règlement général

Les règlements des combats seront à disposition sur chaque table.

- ✓ Les mini-poussins et poussins effectueront des exercices techniques puis des combats (victoire à 2 ippons).
- ✓ Les benjamins effectueront des combats (victoire à 2 ippons).
- ✓ Les minimes, cadets, juniors et seniors effectueront des combats type "shiai".

Article 2 : récompenses

Chaque participant aura une récompense : médaille ou diplôme

Les mini-poussins ne seront pas classés.

Une animation est proposée aux Minimes, Cadets, Juniors et Seniors, des groupes morphologiques seront réalisés en fonction du nombre de participants.

Article 3 : Participation

Chaque participant devra être **en règle vis à vis de sa licence**, sinon sa participation sera compromise.

Les inscriptions seront réalisées en amont via l'extranet fédéral. Les pesées seront effectuées aux horaires définis ci dessous.

Les judokas débutants (ceinture blanche) seront autorisés à participer et ce, avec l'accord de leur professeur.

Article 4 : Le club organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement si les circonstances l'obligent... En cas de litige, seul le club organisateur pourra statuer et prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de cette manifestation.

Article 5 : Horaires

9h00: mini-poussins (filles & garçons) né(e)s en 2011

9h45 : mini-poussins (filles & garçons) né(e)s en 2012

10h15 : FEMININES Poussines nées en 2009 & 2010 et

Benjamines nées en 2007 & 2008 et Minimes nées en 2005 & 2006

13h30 : Cadets / juniors & Seniors (féminins & masculins)

14h00 : Minimes Garçons né en 2005 & 2006

14h30 : Poussins Garçons nés en 2010

15h00 : Poussins Garçons nés en 2009

16h00 : Benjamins Garçons nés en 2007 & 2008

Article 6 : Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par la Formation Départementale Jeune Officielle et par des jeunes, arbitres de club ou arbitres officiels. Pour le bon déroulement, il est **demandé à chaque club** engageant des combattants de **fournir des arbitres ainsi que des commissaires sportifs**.

Article 7 : Coaching

Aucun cas de coaching ne sera autorisé. Les accompagnants ne doivent en aucun cas parler aux judokas durant le combat. Les conseils s'effectueront au début ou à la fin du combat.

Article 8 : Les clubs devront s'assurer de la bonne tenue de leurs combattants et de leurs accompagnants, leur participation entraîne de ce fait l'acceptation du présent règlement.

Les résultats des feuilles de combat seront à disposition des clubs à l'issue de la journée.

Article 9 : Restauration

Le repas du midi est réservé à tous responsables de club, ainsi qu'aux personnes ayant œuvré à aider le club (arbitre, teneur de table...). Une buvette sera ouverte toute la journée.